

PAULHAC

un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt



Bulletin municipal n°68 / Août 2010

Vie Municipale

Vœux du Maire
Didier Cujives, nouveau président
de Midi-Pyrénées Europe
Le travail de l'équipe municipale
Budget 2010

Page 4

page 5

pages 4/5

page 6

page 7

Dossier

Grands travaux : c'est parti !

Page 8

pages 8>10

Paulhac infos

Petite enfance - Vie scolaire
Périscolaire et jeunesse
Le correspondant tempête ERDF
Centre Communal d'Action Sociale
Recensement 2010
Etat de catastrophe naturelle
Service commun de taxi
Stop au bruit !
Animaux
Un commerce de proximité
Marché de « Plein vent » à Paulhac

Page 11

page 11/12

page 13

page 13

page 13

page 13

page 14

page 14

page 14

page 14

page 14

Coup de cœur

Histoire du chemin du "Poutou"
Jeanine Pelfort
Emilie Quehan, une vice championne
de France d'aviron
Lydie, écrivain public

Page 15

page 15

page 15

page 16

page 16

Associations

La parole aux associations
Programme de la fête 2010
Calendriers des manifestations prévues

Page 17

page 17>20

page 21

page 21

État civil

Page 21

Pêle-mêle (photos animations) Page 22

PAULHAC

Bulletin municipal
N° 68, Août 2010

Directeur de la publication :
Didier CUJIVES,
Maire de Paulhac

Responsable de la publication :
Viviane LEGER,
Conseillère municipale

Mise en page, impression :
Place Publique



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année, en dépit de la crise économique et financière, en dépit des violentes attaques que subissent aujourd'hui les collectivités locales avec la suppression de leurs ressources, nous nous évertuons à Paulhac, à maintenir l'investissement.

Nous avons multiplié les travaux routiers, les aménagements paysagers et l'extension du réseau électrique. Nous avons procédé au ravalement de l'annexe de la Mairie, nous avons installé une clôture de sécurité au terrain de football, nous avons aménagé une aire de jeux pour les enfants. Dans le domaine des équipements, nous avons engagé l'acquisition d'une tondeuse autoportée, d'un camion benne et d'un tractopelle. Nous avons également poursuivi nos investissements sur l'école et nous avons installé un nouveau carillon à l'église.

Ce bilan annuel n'est pas exhaustif, il témoigne cependant de l'ampleur de la politique que nous conduisons pour le développement de notre commune. Je souhaite que 2010 nous donne l'occasion de poursuivre dans cette voie, elle est la voie de la réussite pour Paulhac.

Meilleurs vœux à vous et à vos familles, je vous donne rendez-vous le samedi 23 janvier 2010 pour notre traditionnelle cérémonie de vœux, pour lever ensemble le verre de l'amitié et de la fraternité.

A handwritten signature in green ink that reads "Didier Cujives". The signature is written in a cursive style with a large, stylized 'D' and 'C'.

*Didier Cujives
Maire de Paulhac*



VŒUX DU MAIRE : UN VILLAGE EN EXPANSION MAIS UN DÉVELOPPEMENT CONTRÔLÉ

En présence d'André Laur, Conseiller Général, Didier Cujives, Maire de Paulhac, a présenté ses vœux à l'occasion de la nouvelle année et ceux du Conseil Municipal, aux administrés, au personnel communal et aux responsables des associations. Il a également accueilli les nouveaux habitants installés récemment au village. Didier Cujives a déclaré à cette occasion : "Nous souhaitons un village préservé, harmonieux, solidaire et fraternel". Le lotissement le « Panorama » accueillera à cet effet 24 familles sur la période 2010/2011, par ailleurs la réhabilitation de l'ancienne école permettra de loger six familles de jeunes ménages ou à revenus modestes. Le Maire a ensuite insisté sur les équipements installés au cours de l'année, notamment la mise en place de l'école numérique rurale et sur les projets à venir qu'il a pu longuement développer. Chaque année la cérémonie des vœux est un rendez-vous incontournable d'échange et de communication avec la population et la municipalité se félicite du nombre toujours plus important de personnes qui assistent à cette rencontre.

DIDIER CUJIVES



Didier CUJIVES n'a pas été réélu Conseiller Régional à l'occasion des dernières élections de mars 2010. Néanmoins à la suite de celles-ci, l'Assemblée Générale de MIDI-PYRENEES EUROPE s'est déroulée le mercredi 30 juin 2010 à l'Hôtel de Région. Elle a procédé à l'élection de son bureau et de son nouveau Président. Martin MALVY a proposé la candidature de Didier CUJIVES, Maire de Paulhac et Président du Pays Tolosan comme nouveau Président. Ce dernier a été élu à l'unanimité. A l'issue de son élection le Maire de Paulhac a manifesté "son enthousiasme et sa détermination à amplifier l'action de l'association tant auprès des institutions européennes qu'en Midi-Pyrénées", il a ensuite remercié chaleureusement Martin MALVY et les membres de l'Assemblée Générale de leur confiance.

MIDI-PYRENEES EUROPE défend les intérêts de la région à Bruxelles. Née de la volonté régionale et départementale, MIDI-PYRENEES EUROPE a été créée afin d'affirmer le positionnement et le rôle de Midi-Pyrénées au sein de l'espace européen et de promouvoir l'ensemble des intérêts régionaux auprès des institutions de l'Union Européenne.

Depuis septembre 2001, elle dispose d'un bureau de représentation à Bruxelles. Aujourd'hui l'association regroupe le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, et les Conseils Généraux de l'Ariège, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn et Garonne.

NOUVEAU PRÉSIDENT DE MIDI-PYRÉNÉES EUROPE

Elle est investie de trois grandes missions :

- 1** Informer les collectivités territoriales membres de l'association sur les politiques et programmes communautaires afin de les faire bénéficier des opportunités européennes : programmes et financements communautaires, mise en réseau, offres de partenariat ...
- 2** Apporter un appui et une aide technique au montage des dossiers auprès de la Commission Européenne.
- 3** Assurer la représentation des membres de l'association auprès des institutions et organes de l'Union Européenne.

Didier CUJIVES nouveau représentant de la région à Bruxelles a rappelé que les textes d'origine européenne représentent désormais plus de la moitié de la législation française.

Dans toutes les régions d'Europe, l'Union Européenne finance des actions proches de notre vie quotidienne. En Midi-Pyrénées avec les programmes régionaux (FEDER, FSE, FEADER) l'Union Européenne investira plus d'1,4 Milliard d'euros entre 2007 et 2013 pour renforcer la compétitivité et le développement de notre région.

Contact : www.midipyreneeseurope.fr

RÉSULTATS DES ELECTIONS RÉGIONALES DU 14 MARS 2010 À PAULHAC - 1^{ER} TOUR

Inscrits : 847 - Votants : 491 - nuls : 17 - votes validés : 474

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX	%
Martin Malvy	Parti socialiste	236	49,79%
Brigitte Barèges	UMP	76	16,03%
Gérard Onesta	Europe Ecologiste	67	14,14%
Frédéric Cabroler	Front National	45	9,49%
Christian Picquet	Front de Gauche	21	4,43%
Arnaud Lafon	Liste du centre	17	3,59%
Myriam Martin	Nouveau parti anticapitaliste	8	1,69%
Sandra Torremocha	Lutte Ouvrière	4	0,84%

RÉSULTATS DES ELECTIONS RÉGIONALES DU 21 MARS 2010 À PAULHAC - 2^{ÈME} TOUR

Inscrits : 847 - Votants : 535 - nuls : 43 - votes validés : 492

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX	%
Martin Malvy	Parti socialiste	367	74,6
Brigitte Barèges	UMP	125	25,4

LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

1ER SEMESTRE 2010

Les séances du Conseil Municipal du premier semestre 2010 se sont déroulées les 19 janvier, 3 février, 12 avril et 1er juin 2010. Les séances au cours de cette année 2010, comme à l'accoutumée, seront très largement supérieures aux quatre réunions annuelles qu'exige la loi. Elles traduisent une intense activité de la part des élus communaux. Voici le résumé de quelques délibérations essentielles. Elles demeurent à la disposition du public et sont consultables à la Mairie.

MARDI 19 JANVIER

- Clôture du budget assainissement
- Adhésion au contrat groupe du Conseil Général pour les risques statutaires du personnel communal
- Création de deux postes d'agents recenseurs
- Désignation d'un correspondant tempête et son suppléant
- Vœux sur les projets de réforme territoriale

MERCREDI 3 FÉVRIER

- Mise en œuvre de la participation à l'accession sociale dans le cadre de la majoration du prêt à taux zéro et du Pass-Foncier. Annule et remplace la délibération du 9 mars 2009
- Attribution nominative du Pass-Foncier
- Adoption du rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau. Syndicat des Eaux Tarn et Girou

- Service commun de taxi sur les communes de Buzet/Tarn, Gémil, Paulhac et Roqueserière

LUNDI 12 AVRIL

- Votes des comptes administratifs, de gestions, affectation des résultats et vote du budget 2010
- Engagement de la participation financière de la commune dans l'opération concernant l'éclairage public du nouveau giratoire au carrefour de la RD 32 et de l'entrée du « Panorama » (Estimation part communale 13 892 euros)
- Engagement de la participation financière de la commune dans l'opération concernant la mise en place d'un coffret électrique pour le marché de plein vent (Estimation part communale 1 217 euros)
- Demande de subvention pour les travaux de trottoirs sur les voies communales de Crayssac et de Saint-Prim
- Réfections peintures des ateliers municipaux de Paulhac (8 851 euros)
- Mise en place de deux pompes à chaleur réversibles pour les locaux de la Mairie et de la Mairie annexe (18 918 euros)
- Changement des menuiseries dans les locaux de la Mairie et de la Mairie annexe (modifié le 1er juin : 14 110 euros)
- Choix d'une entreprise pour les curages des fossés (2 720 euros)
- Mise aux normes électriques du terrain de pétanque et pose de deux projecteurs (2 467 euros)



- Achat d'un appareil photo numérique (366 euros)
- Dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires du Canton de Montastruc la Conseillère
- Mise en place d'une convention de remboursement entre la Commune et le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (SMEA)
- Souscription pour la rénovation du château de Bonrepos-Riquet (100 euros)

MARDI 1ER JUIN

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Village et Terroirs de l'Amitié (VTA) pour le 10ème anniversaire de la randonnée du Poutou (1 000 euros)
- Choix d'un architecte maître d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'Eglise de Paulhac
- Demande de concours financier à la Région et à l'ADEME dans le cadre du PRELUDE II pour les travaux de réhabilitation des bâtiments publics

- Choix des entreprises pour l'achat d'arbres et arbustes (4 107 euros)
- Choix des entreprises pour la fourniture de mobilier scolaire (1 041 euros)
- Demande d'inscription du programme de réhabilitation des bâtiments publics au contrat de Pays et demande d'aide dans le cadre du plan régional « soutenir l'activité, préparer l'avenir »
- Attribution nominative du Pass-Foncier
- Adaptation du tableau des effectifs et création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe
- Modification statutaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou portant sur la compétence petite enfance et transfert de compétence du temps dit périscolaire. Approbation de la transformation de la garderie scolaire en ALAE
- Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Agées

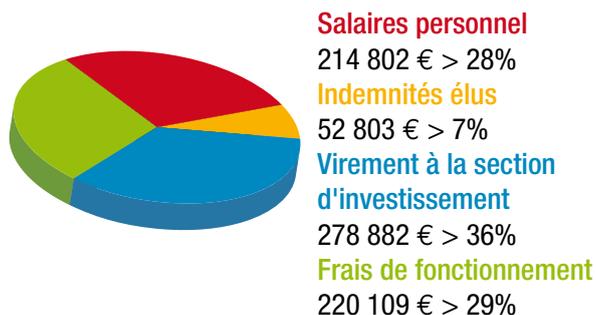
Réfection des peintures aux ateliers municipaux et nouveaux projecteurs pour le terrain de pétanque



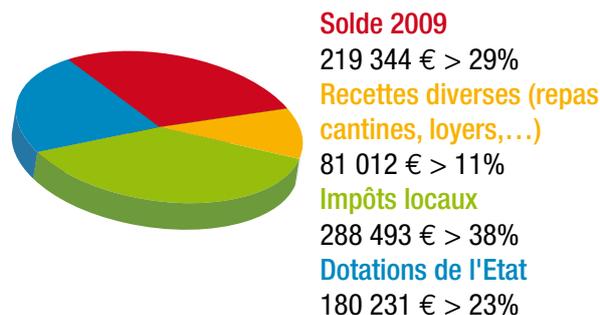
LE BUDGET 2010

Le budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif. Celui-ci a été voté lors de la séance du 12 avril 2010.

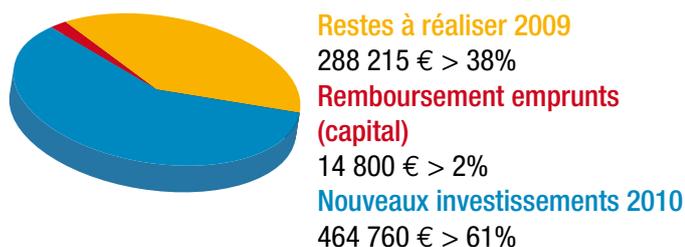
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 769 069 €



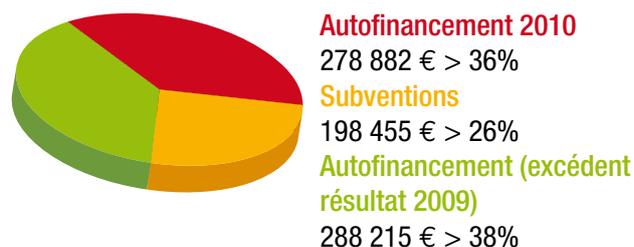
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 769 069 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 767 775 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 767 775 €



Quelle utilité pour nos impôts locaux ? Contrairement à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés dont le produit revient à l'État, les impôts locaux sont perçus au profit des collectivités territoriales, c'est-à-dire les départements, les communes, les groupements de communes ainsi que les régions pour la taxe foncière uniquement. Ces impôts servent à financer leurs réalisations en matière d'équipement public (infrastructures sportives, culturelles, espaces verts, transports...), d'action sociale (aide aux familles, logements sociaux) et à couvrir leur frais de gestion et de fonctionnement.

LES TAXES LOCALES 2010 DE LA C3G (COMPARATIF) :

Communauté de Communes des Côteaux du Girou	Taxe ...					
	d'habitation	rang	sur le foncier bâti	rang	sur le foncier non-bâti	rang
Bazus	10.67	4	8.44	1	61.55	1
Garidech	12.79	9	12.27	5	95.00	11
Gémil	8.59	1	9.04	2	70.09	3
Gragnague	14.50	12	22.47	12	63.45	2
Lapeyrouse-Fossat	13.31	10	15.25	8	116.52	12
Montastruc-la-Conseillère	13.50	11	17.28	10	91.59	10
Montjoire	12.78	8	16.60	9	79.91	7
Montpitol	10.09	3	13.38	6	77.58	6
Paulhac	11.87	6	15.05	7	82.75	9
Roquesérière	11.21	5	11.42	4	76.87	4
Saint-Pierre	9.83	2	10.33	3	81.90	8
Verfeil	12.12	7	18.82	11	76.97	5

GRANDS TRAVAUX



Eglise de Paulhac, des travaux indispensables...

La séance du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2010 a voté le choix d'un architecte maître d'œuvre pour engager les travaux de réhabilitation de l'église de Paulhac. Le cabinet LEXA-Conception (Architecte Axel Letellier) a été retenu à la suite de l'étude de quatorze propositions de cabinets d'architecture par la Commission d'Appel d'Offres. Ces travaux sont devenus nécessaires du fait du mauvais état général du bâtiment, ils devraient débuter au cours de l'année 2011.

Du neuf pour l'école, un investissement jamais égalé à Paulhac !

La municipalité après un long travail des commissions « travaux et école » a décidé de lancer le programme de rénovation et d'agrandissement de notre école publique. Le projet retenu a fait l'objet d'une large concertation avec les enseignants et le personnel municipal. Il a été présenté aux parents d'élèves le 30 juin dernier lors d'une réunion publique largement fréquentée.

ETAT DES LIEUX

Les différents locaux actuels de l'école sont répartis en trois bâtiments distincts :

- **Le premier bâtiment (bâtiment A)**, est le plus ancien et a subi de nombreux remaniements et extensions au cours du temps. Y sont regroupés : le restaurant scolaire et sa cuisine, ainsi que la classe de petite section de maternelle et son dortoir.

- **Un deuxième bâtiment (bâtiment B)** était au départ composé de modules préfabriqués en métal et bois. Cette structure primaire a ensuite été recouverte d'une coque en maçonnerie et agrandie d'un hall d'entrée / bibliothèque, d'une classe supplémentaire et d'un préau avec ses sanitaires. Les trois classes de primaires et la salle de maîtres y sont regroupées.

- **Le troisième local (bâtiment C)**, qui abrite la classe de grande section de maternelle et la salle de motricité est lui aussi composé d'une structure préfabriquée, doublée de maçonnerie, et agrandie d'un local de rangement jusqu'à la limite de propriété au sud-ouest du terrain.

Ces bâtiments après de nombreuses années d'utilisation montrent aujourd'hui leurs limites tant en terme de confort d'utilisation que de capacité d'accueil. Une adaptation était nécessaire.

TRAVAUX PROJÉTÉS

L'objet principal de ce projet est double :

- la **mise aux normes** de sécurité, d'accessibilité et d'isolation thermique et phonique de l'ensemble du groupe scolaire
- **agrandir et optimiser** l'utilisation des locaux.

Il a donc été décidé de remanier profondément l'organisation du site, afin de le rendre plus adapté à son usage et plus confortable pour les différents utilisateurs : les enfants, les enseignants et le personnel communal.

Bâtiment A

- extension de l'espace du restaurant scolaire, en décaissant la cuisine et en fermant le préau existant.
- aménagement d'une salle de motricité plus spacieuse, avec des rangements permettant de libérer l'espace d'activité. Cet aménagement est réalisé dans l'emprise de la classe de maternelles existante, et dans l'extension créée à la place de la cour extérieure peu utilisée actuellement.
- réaménagement du hall d'entrée formant un sas d'entrée au restaurant scolaire, avec sanitaires, lave mains et casiers pour les sacs et manteaux.
- création d'un espace pour le personnel avec accès direct depuis l'extérieur : vestiaire et sanitaires indépendants et rangement pour les produits d'entretien.

C'EST PARTI !

Bâtiment B

- les salles de primaires sont aménagées de manière à optimiser l'espace de travail, et permettre le rangement du matériel pédagogique dans des annexes en relation directe avec chaque classe.
- le bureau de direction est séparé de la salle des maîtres, et des sanitaires réservés au personnel enseignant sont aménagés à proximité.
- une extension est réalisée dans l'angle ouest du bâtiment afin de créer une salle supplémentaire qui sera mise à la disposition de l'équipe enseignante. Cette pièce pourra être aménagée en salle de classe en cas d'ouverture d'une classe supplémentaire.
- un local adapté à la nouvelle chaufferie sera aménagé dans cette extension.

- les sanitaires sont déplacés de l'autre côté du préau, sous une avancée de toiture, permettant leur adaptation aux normes d'accessibilité aux handicapés.
- Enfin une avancée de toiture tout le long de ce bâtiment permettra d'augmenter sensiblement la surface de préau.

Bâtiment C

- les deux salles de maternelles sont regroupées dans ce bâtiment, avec les sanitaires et rangements nécessaires au fonctionnement de ces classes.
- une extension est aménagée au devant de ces salles. Elle permet de desservir les classes, les sanitaires et le dortoir par une circulation intérieure vitrée.
- un dortoir plus grand que l'existant est aménagé en partie dans le local existant et dans l'extension à créer.



DURANT LES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés entre février 2011 et la rentrée de septembre, afin de permettre aux élèves de réintégrer les locaux neufs en début d'année scolaire. Ils seront réalisés simultanément sur l'ensemble des bâtiments, hormis l'emprise du restaurant scolaire et de la cuisine, réalisés en décalé.

Pendant la période des travaux, l'ensemble des prestations de l'école existante sera disponible dans des modules préfabriqués installés en contrebas du site, sur le terrain de sport, y compris la récréation et le préau.

Les élus en charge de la rénovation du groupe scolaire



Jean-Pierre Azalbert
Adjoint au Maire
Président de la commission



Michel Delmas
Adjoint au Maire
Président de la commission



Lucie Laurent
Conseillère municipale
*Chargée de la vie scolaire,
périscolaire et petite enfance.*

La cantine sera maintenue dans les locaux existant durant toute l'année scolaire, et les travaux devant y être réalisés le seront pendant les vacances d'été 2011.

La circulation des élèves entre les locaux provisoires et la cantine sera sécurisée et séparée de la zone des travaux par des barrières. Il en sera de même pour le cheminement entre le parking et l'entrée de l'école.

A l'issue de ce programme de travaux ambitieux d'un coût prévisionnel de **650 000 € H.T.** le groupe scolaire aura une surface supplémentaire d'environ 190 m² avec des locaux qui auront un confort d'utilisation exceptionnel pour la plus grande satisfaction des enfants. Jamais un investissement aussi important n'aura été égalé à Paulhac.

L'ALSH BIENTOT DANS UN NOUVEAU BATIMENT

Depuis la rentrée 2008, dans le cadre de la compétence exercée par la Communauté de Commune des Coteaux du Girou un ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) autrefois appelé centre de loisirs a été ouvert à Paulhac. Ce service largement décrit dans nos bulletins précédent est aujourd'hui proposé dans une partie des locaux de l'école lors des vacances scolaires.

Pour améliorer cet accueil et proposer un service plus attractif, la C3G a décidé de construire à Paulhac un bâtiment spécifique.

Cette construction qui sera réalisée sur une partie de la plate forme qui se trouve sous l'école tout en maintenant un espace suffisant pour les activités sportives, proposera une surface de 250 m² dédié à l'accueil des enfants pour l'ALSH et l'ALAE.

Les prochains bulletins vous informeront de l'avancement de cet ouvrage pour lequel nous sommes à la phase du choix des architectes.

RESTAURANT SCOLAIRE

A la rentrée scolaire de septembre 2009, suite à un appel d'offres, un nouveau traiteur, la Centrale de Restauration Martel, a été choisi. Nous avons constaté au cours de l'année scolaire un manque de satisfaction lié à la qualité gustative et aussi aux quantités proposées. Au dernier trimestre, nous avons fait ajouter un fromage ou laitage au repas. Ce complément qui a amélioré la prestation, a été intégralement pris en charge par le budget de la commune

Toutefois, dans le but de proposer aux enfants un repas de qualité au meilleur prix, nous avons mis en place le principe d'un appel d'offres annuel. Les familles seront informées du prestataire retenu et du prix lors de la rentrée de septembre 2010.

PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE ET JEUNESSE

OUVERTURE DE L'ALAE DÈS SEPTEMBRE 2010

La rentrée du mois de septembre va être l'objet d'une profonde amélioration au sein de notre école. Il s'agira de la mise en place d'un Accueil Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE anciennement CLAE). Cette structure va remplacer l'actuelle garderie scolaire. L'ALAE comme l'ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement anciennement appelé Centre de Loisirs) sont gérés par LEC (Loisirs Education et Citoyenneté).

Nous vous avisons dans le précédent bulletin de l'ouverture d'un CLAE, désormais dénommé ALAE pour la rentrée prochaine. Nous vous informons d'un tarif au forfait de 12 euros maximum par mois pour le quotient familial le plus élevé (QF < 1150 euros). Cependant, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou qui gère avec notre prestataire (Loisirs Education Citoyenneté) les ALAE sur le territoire, doit voter au cours de l'été 2010 les tarifs pour la rentrée de septembre.

Comme indiqué lors de la réunion publique du 30 juin, nous pouvons vous donner une tendance sur le tarif qui sera vraisemblablement voté par le conseil communautaire au cours de cet été. Le tarif applicable tiendra compte, comme pour l'ALSH, du quotient familial. Il s'agit d'un tarif dit "mixte" prenant en considération à la fois la présence réelle et un forfait. Il sera également dégressif en fonction du nombre d'enfants par famille.

Ainsi par an (sur 140 jours) et pour le 1er enfant : pour le QF < (ou égal) à 900 euros, le tarif maximum serait de 121 euros/an; pour le 900 < QF < 1150 euros, il serait de 145 euros/an ; pour 1150 euros < QF, il serait de 162 euros/an. Enfin, les ALAE de Montastruc et de Monpitol-Rocquesérière ouverts depuis janvier 2010 ont un retour très positif à la fois de la part des enseignants (enfants plus concentrés à la reprise des cours à l'après midi) mais aussi des parents (via leurs enfants). Nous ne doutons pas que celui PAULHAC vous satisfera aussi.

RESTAURANT SCOLAIRE : INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LA PREMIÈRE SEMAINE DE LA RENTRÉE

Afin de planifier au mieux les repas à prévoir pour la rentrée des classes, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants avant le vendredi 20 août 2010 (dernier délai) à la mairie par téléphone : 05 61 84 25 30 ou par courrier électronique : mairie@paulhac.fr

EFFECTIFS SCOLAIRES

Petite section	21
Moyenne section	19
Grande section	16
TOTAL MATERNELLE	56
CP	23
CE1	13
CE2	16
CM1	10
CM2	11
TOTAL PRIMAIRE	73
TOTAL GENERAL	129

L'ÉTUDE SUR UNE POLITIQUE JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU (C3G) EST TERMINÉE ... VERS UNE NOUVELLE COMPÉTENCE ?

Pour vous tenir informés suite aux précédents bulletins, l'étude sur la mise en œuvre d'une politique jeunesse sur le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) s'est achevée par une synthèse le 17 juin dernier en présence notamment de notre Maire et de jeunes paulhacois ayant participé à cette étude. (visant les 12/25 ans)

Cette étude permettra à la Communauté de Communes d'ajouter pour l'avenir une nouvelle compétence en direction de la jeunesse. Nous bénéficions déjà d'une compétence petite enfance avec le RAM mais aussi de celle relative aux ALSH et ALAE.

Pour résumer quelques axes de réflexion ressortant de l'étude, la C3G pourrait être moteur sur le terrain de l'emploi et de la formation (organisation de forums emplois-stages, jobs d'été), sur la question du transport et du déplacement des jeunes, sur un coût plus abordable des loisirs, la prévention sur les comportements à risque (alcool, drogue) et ce dès le collège (6ème), sur l'animation et enfin la prise en charge de certains équipements (type abri pour les jeunes).

Voici brièvement résumés les pistes de réflexion de cette étude.

DU DYNAMISME CHEZ LES "MINIS PAULHACOIS"



Beaucoup de petits Paulhacois sont accueillis chez nous "Assistants Maternelles". A Paulhac, nous avons la chance d'avoir un Relais d'Assistants Maternelles (RAM) itinérant animé par Laurence SOUILLAC. Nous y faisons diverses activités d'éveil (peinture, pâte à modeler, psychomotricité...)

Cette année, nous avons participé à 4 séances d'éveil musical sur les thèmes de l'Afrique, le jardin, la mer et la forêt, ce qui a enchanté les enfants.

La mise en place de ce Relais a créé une certaine dynamique au niveau de notre groupe d'Assistants Maternelles. Des rencontres sont régulièrement organisées pour notre plus grand enrichissement (échanges d'idées...) et la socialisation des enfants.

Ainsi de vraies amitiés ont vu le jour entre enfants, ce qui facilitera leur entrée à l'école. D'ailleurs, une matinée d'adaptation dans la classe de Mme PELLETIER a été organisée par le biais du RAM ; démarche apprécié par les parents et rassurante pour les enfants.

Nous avons une bibliothèque-ludothèque à PAULHAC, les enfants ont pu en profiter et bénéficier d'un accueil chaleureux et privilégié tous les mardis matins. Nous tenons à remercier Colette DUFRESNE pour sa bonne humeur et le temps qu'elle nous consacre.

De notre propre initiative, et par petits groupes, nous organisons des sorties diverses et variées (visite de la ferme aux chèvres de Montastruc, de fermes des environs, cueillettes de pommes et kiwis, sorties à la forêt...) nous achèverons l'année par une sortie au petit train de St Lieux les Lavar toutes ensemble.

Beaucoup d'enfants vont rentrer à l'école et d'autres vont arriver. Notre dynamisme sera toujours au rendez-vous.

" Les assistantes maternelles"

LE CORRESPONDANT TEMPÊTE ERDF

Les tempêtes de décembre 1999 et plus récemment de janvier 2009 ont marqué les esprits en Haute-Garonne. C'est pour améliorer la communication entre les communes et ERDF en cas d'incident de grande ampleur, que les correspondants tempête ont été mis en place. Alexandre Blanc et Anne André ont été nommés tous deux pour assurer ce rôle en cas d'évènement climatique exceptionnel.



Anne André et Alexandre Blanc

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le repas du CCAS des aînés aura lieu le 14 novembre 2010, à 12h à la salle des fêtes. N'oubliez pas de vous inscrire dès réception des invitations.

- Les ateliers "EQUILIBRE" et "MEMOIRE" vont reprendre dès le mois de septembre. Pour participer à l'un d'eux, ou aux deux, nous vous invitons à téléphoner au 05 61 84 25 59, afin de vous inscrire. Il se pourrait que l'atelier « EQUILIBRE » se tienne à la salle des fêtes de PAULHAC. Les ateliers sont d'une durée de 12 séances pour un coût de 32 euros.

- L'association Familiale Cantonale de Montastruc a été retenue comme établissement pilote pour la mise en place d'un personnel spécialisé prenant en charge à leur domicile les patients atteints de la maladie d'ALZHEIMER. Ce service fonctionne actuellement depuis début 2010. Pour de plus amples renseignements. Téléphone 05 61 84 30 69

- Pour tous renseignements sur l'aide à la personne et autres demandes, les membres du CCAS sont là pour vous renseigner, vous aider dans vos démarches. Bonnes vacances et nous vous rappelons les consignes pour affronter la chaleur : buvez, buvez....

Présidente : Josette Auriol : 05 61 84 25 59

RECENSEMENT 2010

Le recensement de Paulhac s'est terminé au mois de février 2010. Les résultats sont essentiels pour notre commune, ils permettront de mieux définir la gestion de nos politiques publiques à destination de la population. C'est ainsi que nous pouvons enregistrer une progression de 146% du nombre d'habitants entre 1975 et 2010. Ce chiffre traduit la volonté d'une expansion mesurée et contrôlée souhaitée par le Conseil Municipal.

ANNÉES (RECENSEMENT)	HABITANTS
1975	458
1982	577
1990	686
1999	878
2002	1001
2005	1015
2007	1107
2010	1130

ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Monsieur le Maire a demandé une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle consécutive à la sécheresse et à la réhydratation des sols de l'année 2009. Le dossier a été transmis à la cellule catastrophe du Ministère de l'Intérieur pour examen et nous vous tiendrons informés de la suite qui sera réservée à notre demande.

En attendant et du fait de la forte exposition de notre département au risque de retrait-gonflement des sols argileux, les services préfectoraux nous informent de la réalisation prochaine d'une enquête publique sur le sujet. Elle se déroulera à Paulhac au cours du mois d'octobre 2010 avec l'objectif de la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) dit « sécheresse ». Nous vous invitons à y participer nombreux.

STOP AU BRUIT !

Les bruits de voisinage sont une gêne parfois insoupçonnée par celui qui les produit, mais réelle et rapidement insupportable par celui qui les subit. Bien souvent, un peu de bonne volonté peut suffire à réduire le problème. Sans oublier que la tolérance est à la base de toute vie collective. L'utilisation de matériel sonore est autorisé par arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h, et de 16h à 18h. Il est interdit en dehors de ces plages horaires.

SERVICE COMMUN DE TAXI POUR LES COMMUNES DE BUZET/ TARN GÉMIL, ROQUESERIÈRE ET PAULHAC

Afin d'améliorer le service de transport aux usagers du territoire, les quatre communes précitées ont abouti à un accord pour accepter une licence de taxi pour Fabienne Brun de Buzet/Tarn. Elle exercera son activité à l'aide d'un véhicule de 7 places qui accueillera ainsi plus de clients qui pourront se partager le montant de "la course". Le service de taxi est disponible de jour comme de nuit, pour toutes distances, les animaux de compagnie sont acceptés. Devis et contrat pour partenariat avec les entreprises ou collectivités.

Contact : TAXI FABY Tél. 06.27.04.96.52

ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Il serait souhaitable également que les propriétaires de chiens ne laissent pas divaguer leurs animaux la nuit car les poubelles sont constamment renversées, et c'est un spectacle fort déplorable qui a lieu tous les lundis matin, sur nos chemins.

MARCHÉ DE « PLEIN VENT » À PAULHAC

Depuis l'été 2009 il existe un marché de « plein vent » à Paulhac, plusieurs commerçants s'installent sur le parking de la salle des fêtes tous les mercredis soirs de 17h00 à 20h00. Au cours de cet été, il sera implanté définitivement, le même jour à la même heure, sur la place des Tilleuls. Il bénéficiera de l'installation d'un équipement électrique qui permettra à de nouveaux commerçants de vous proposer leurs produits. Réservez vos achats aux commerçants du marché "plein vent" ils vous garantissent des produits de qualité aux meilleurs prix.

UN COMMERCE DE PROXIMITÉ AU CENTRE DU VILLAGE

Avant l'été 2011 Paulhac va accueillir six nouveaux logements à loyers modérés et un commerce multiservices sur la place des Tilleuls au cœur du village, à l'emplacement de l'ancienne école. Pour cela d'importants travaux seront réalisés pour la création de ce commerce à la suite d'une étude d'opportunité commanditée par la Municipalité et réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse. Celle-ci a confirmé la légitimité de ce projet constatant que la population de notre village avait triplé en 50 ans, c'est pour cela que la Municipalité a décidé de soutenir la création de cette nouvelle activité. Le local entièrement refait à neuf s'étendra sur 56 m², il bénéficiera d'une terrasse ombragée et d'un loyer très attractif. Les travaux débuteront en septembre 2010 et devraient s'achever en juin 2011. D'ores et déjà la Municipalité est à la recherche de son nouveau commerçant dont l'investissement se limitera à l'acquisition du matériel d'exposition et d'entreposage de la marchandise. En conséquence n'hésitez pas à contacter Monsieur le Maire pour connaître les conditions d'implantation et participer ainsi à la dynamisation économique de notre commune. Les candidatures seront réceptionnées jusqu'au 31 décembre 2010.





HISTOIRE DU CHEMIN DU "POUTOU" PAR PIERRE DESCHAMPS

ETE 1997: Rencontre de 2 voisins Alain GUEDON et Pierre DESCHAMPS « préretraités » disponibles pour faire des promenades en forêt de BUZET proche de leur domicile (Pas Grand).

AUTOMNE 1998: Naissance de l'association CREATISIASES, son président Bertrand SARREBRESSOLLES rassemble quelques PAULHACOIS pour faire vivre le village, parmi eux Pierre GAY se charge de l'atelier « retour aux sources » pour écrire l'histoire du village en partie écrite mais à développer et compléter, il cherche un certain Alain GUEDON qui venait d'écrire l'histoire de LABASTIDE-SAINT-SERNIN.

Le TRIO se forme et travaille sur deux sujets :

L'histoire du village : Rassembler les notes déjà préparées, recherche dans les archives de PAULHAC et du DEPARTEMENT les documents nécessaires.

Les chemins communaux : à l'aide des plans cadastraux, reconnaissance des chemins, leur état (praticable, à nettoyer, à reprendre car annexés par les riverains.)

ANNEE 1999 : Travail sur l'histoire de PAULHAC et sur la découverte des chemins.

ANNEE 2000 : A l'occasion de la journée du Patrimoine du 18 juin 2000 organisation de la découverte des chemins communaux ; Départ de la place du village, Arrivée à la forêt de BUZET : 35 personnes y participent !! c'est l'euphorie ! Pierre GAY propose de relancer l'itinéraire emprunté par les PAULHACOIS qui allaient à TOULOUSE vendre leurs récoltes (fruits, légumes de leur jardin et cèpes ramassés dans la forêt...)

Monsieur le Maire et son conseil voyant notre motivation nous assure de leur aide.

ANNEE 2001: Une fois le tracé reconstitué avec l'aide des municipalités traversées (BAZUS, MONTERON, SAINT-LOUP-CAMMAS, SAINT-GENIES-BELLEVUE et LAUNAGUET)

Coup de cœur

et des agriculteurs qui utilisaient ces chemins pour se rendre sur leurs cultures, il a fallu pour assurer sa pérennité demander à chaque Mairie s'inscrire ces chemins au P.D.I.P.R.(Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) suivant un modèle de délibération retrouvé dans les archives de notre Village seul à l'avoir fait lors du lancement de ce plan par le Conseil Général et géré par le Comité Départemental du Tourisme (C.D.T.).

Cette inscription obtenue, plusieurs réunions ont été nécessaires afin d'élaborer une plaquette comprenant un descriptif de chaque village et le parcours complet. A ce jour la plaquette a été remplacée par le fascicule "Forêt de Buzet" édité par le C.D.T.

Le fléchage nous a mobilisé de nombreuses semaines et il est régulièrement repris et amélioré. Le premier parcours complet à été réalisé en Juin 2001, il avait été précédé par 2 demi étapes de test : Saint-Loup-Cammas à Paulhac et Launaguet à Saint-Loup-Cammas.

Nous avons prévu de l'appeler le PAUTOU (abréviation de Paulhac-Launaguet/Toulouse) mais très vite il est devenu le "POUTOU". (en occitan le poutou est un baiser).

JEANINE PELFORT : JEUNE RETRAITÉE DE L'ÉCOLE COMMUNALE



Qui ne connaît pas Jeanine Pelfort ? C'est la question posée par le maire de Paulhac aux nombreux paulhacois venus célébrer le départ à la retraite de celle qui "a marqué des générations d'enfants". Les anciens du village la connaissent depuis toujours : sa famille installée à Paulhac depuis des temps immémoriaux. Tous ceux qui ont fréquenté l'école depuis 1987 aussi. Recrutée par Gérard Lang maire et instituteur du village, afin de la seconder

pour s'occuper des enfants à l'école, Jeanine Pelfort avait toujours "une attention particulière, une affection pour tous, un mot réconfortant, disponible et souriante". Son rôle auprès des petits qu'il fallait parfois consoler était important aux yeux des parents, rassurés en laissant leur progéniture le matin.

Jeune retraitée, Jeanine Pelfort va pouvoir profiter de son temps libre avec sa famille, ses amis. Avec beaucoup d'émotion, elle a reçu des mains de Didier Cujives la médaille de la ville, un coffret pour un voyage avec son mari et une gerbe de fleurs du conseil municipal. "Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait avec mon cœur", assure t-elle ; mais cela toute l'assistance le savait déjà.

BEL EXEMPLE POUR NOTRE JEUNESSE !!! **UNE VICE CHAMPIONNE DE FRANCE D'AVIRON À PAULHAC EMILIE QUEHAN**

Volontaire, déterminée, courageuse et très motivée, Emilie s'entraîne avec beaucoup de sérieux et les résultats ne se font pas attendre : cette jeune rameuse prend rapidement la tête des compétitions locales, régionales et inter régionales ; Emilie gagne surtout le titre de championne de la grande zone sud-ouest à Libourne, avec sa qualification aux championnats de France.



Les championnats de France se déroulaient à Vichy du 2 au 4 juillet avec des concurrentes redoutables : les 24 meilleures rameuses en skiff de la France entière. Lorsqu'Emilie accède à la finale A, Didier Orlando, son entraîneur, son club, sa famille et ses amis qui ont fait le déplacement pour l'encourager, savent qu'elle est capable d'accrocher le podium. Et elle y arrive ! Après un très bon départ, Emilie défend sa place derrière la rameuse de Nice et, malgré les attaques, franchit la ligne d'arrivée en 2ème place !

Cette victoire lui permet de faire partie du collectif cadet "jeune talent" qui disputera le match Grande-Bretagne / France à Nantes.

Bravo à Emilie qui, toujours souriante et agréable, ramène une victoire de plus au club de Montpitol et à sa commune de résidence.



LYDIE, ÉCRIVAIN PUBLIC

Avec une maîtrise en philosophie et un parcours professionnel tourné vers l'écriture et les contacts humains, Lydie Imbert-Bouchet vient de s'installer comme écrivain public. Un métier qui lui permet de développer ses compétences en pri-

vilégiant ce qui est essentiel pour elle : le lien social.

Lydie, pourquoi avoir choisi ce métier ? J'ai notamment travaillé dans la presse : relations avec les clients dans deux quotidiens : (le Monde et le Figaro). Lectrice dans une maison d'éditions et je devais rédiger des notes de lecture ; j'ai occupé la fonction de secrétaire dans une structure judiciaire de la jeunesse, j'ai aussi travaillé à l'ANPE. Avec un dénominateur commun : le goût du contact, l'attrait de l'humain.

Vous habitez Paulhac et vous occupez un coin discret du bar restaurant « les Jardins de l'Esplanade à Montastruc ». Vous n'envisagez pas de vous installer chez vous ? Surtout pas ! Je fais ce premier pas vers le public, je veux un lieu ouvert, où tout le monde peut venir, sans faire une démarche particulière. Avec Michel Truchot, propriétaire de ce bar-restaurant nous avons la même vision des rapports humains : la communication, l'écoute, l'empathie, avec pour objectif, créer du lien social. Il met à ma disposition cet espace où je peux recevoir ceux qui le veulent.

Que leur proposez-vous ? Cela peut aller de la rédaction d'un courrier particulier : des lettres de motivation, des cv, des rapports, à la correction de mémoire pour les étudiants. Certaines familles sont très attachées à des documents ou correspondances anciennes : je propose un CD pour ces récits de vie. Les associations peuvent également faire appel à moi pour le contenu de leur site internet. Je peux étudier toute demande particulière.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Le FORUM DES ASSOCIATIONS vous donnera l'occasion de découvrir l'ensemble des activités à effectuer à Paulhac. Il se déroulera le vendredi 10 septembre de 17h00 à 19h30 à la salle des fêtes. Venez nombreux découvrir la richesse du tissu associatif local.

Les associations, clubs, amicales sportives et culturelles de notre commune, vivent par leur adhérents et pour leurs adhérents avec le soutien de la Municipalité. Les différents articles qui suivent sont rédigés et publiés par leurs soins.

ASSOCIATION CRÉATISIASMES

L'Association Créatisiasmes ... "Créativité et enthousiasme" regroupe 4 clubs qui font la joie des petits et des grands : Le SPK, le Body-training, Le Chant choral et La Randonnée.

Le Président Pascal Huc, vous souhaite de très bonnes vacances et vous invite à découvrir les associations, en leur laissant libre parole.

Contact : 05 61 84 71 89 ou mail : pascal.huc436@orange.fr

1 - LE SPK qu'es aco ? "c'est une nouvelle méthode opérationnelle anti agression tout public". Le SPK (Self-Professionnel-Krav(combativité)) est une discipline originale et sportive de self défense dérivée de techniques professionnelles et mise au point au profil des civils. Les enfants dès l'âge de 7 ans peuvent pratiquer le SPK-Enfants dans un but ANTI-AGRESSION. Une pédagogie adaptée leur permet de développer la confiance en soi, la vigilance, le respect de la loi, le tout associé à un code de déontologie.

Etudiants, adultes et seniors peuvent pratiquer le SPK et la CANNE DEFENSE (méthode anti-agression pour tous) sans aucunes difficultés physiques. Apprendre à se défendre par des gestes simples et adaptées à tout le monde. La canne défense est une méthode efficace de self défense adaptée au plus grand nombre. Au travers de l'utilisation d'une canne de marche spécifique qui est un objet usuel et familier, vous apprenez à vous défendre de manière ludique et sportive. La canne défense est intégrée à la fédération française de Savate Boxe Française (SSSDF).

Pascal TABAGLIO, représentant Régional de Midi-Pyrénées, de l'Académie Jacques Levinet) animateur International de Yoseikan Budo, Instructeur Fédéral National d'Arts Martiaux, Instructeur National de Self Pro Krav, Instructeurs National de Canne Défense vous accueillent et vous enseignent ces disciplines. Téléphone : 06.66.71.30.29 - site web : www.academielevinet.com

2 - Body Training... eh bien!! tu bouges ton corps... du cardio, du step, du yoseikan training, de la gym, du renforcement musculaire, des abdos tout en douceur et...aïe ! des fessiers .. La saison du Body Training s'est formidablement déroulée. Cette année nous avons compté 26 adhérentes. Muriel, l'animatrice les remercie pour leur assiduité et leur bonne humeur.

N'hésitez pas à venir participer à un cours d'essai. Vous serez les bienvenus. Au mois de septembre la saison démarrera le mardi à 20H30 après le forum des associations.

3 - Atelier Chant Choral

L'atelier de chant choral à voix mixtes, comporte une quinzaine de choristes adultes. Le répertoire est varié, du XVIème au XXème, œuvres musicale pour choeurs et chansons. Il n y a pas de connaissances musicales particulières à avoir pour venir chanter avec nous. Les cours ont lieu les mardis de 20h30 à 21h45 à la salle des fêtes de Paulhac.

Contact : Véronique Pouliquen au 06.86.84.57.27

4 - Le club Randonnée



Vous qui aimez randonner et profiter des paysages superbes qui vous entourent. Vous qui aimez marcher dans la campagne, en forêt, en montagne, sentir le vent et l'odeur du foin coupé, partager un pique-nique en toute convivialité avec les copains ; la marche est notre activité privilégiée et, les jours de sortie, nous sommes de plus en plus nombreux à nous retrouver au point de rendez-vous.

Cette saison marque le passage du témoin de Pierre Deschamps à Jacky Léger. Pour l'année 2010/2011, nous vous proposons une sortie par mois et le planning des randonnées sera disponible au Forum des associations. Contact : Jacky Léger : 06 07 49 71 95 ou mail : jacky.leger1@orange.fr

LA PÉTANQUE PAULHACOISE



Chers Amis voici quelques nouvelles de notre association du jeux de boules. Après le magnifique jour de l'An passé ensemble, nous avons gardé du courage pour organiser un aligot début Avril. Nombreux sont venus et nous avons dansé jusqu'à l'aube devant un très bon orchestre.

Merci à tous de votre présence. Une fois par mois d'hiver nous avons joué à la belote à la salle des associations. Petit résultat, 5 à 6 équipes chaque vendredi. Peut-être dû au règlement. Deux points à chaque partie gagnée ? L'année prochaine changement. Nous allons comptabiliser tous les points gagnés de chaque partie ainsi nous espérons plaire à plus de monde. Malgré tout chacun est parti avec ses cadeaux. Un grand merci à nos amis présents cela nous encourage.

La reprise des boules a commencé tous les Vendredis soir nous jouons sur un magnifique terrain refait par la mairie ainsi que l'éclairage et surtout ne pas oublier que chaque dernier Vendredi de chaque mois nous organisons un petit repas et une rencontre de boules. Le bureau ne manque pas à remercier la Mairie pour la rénovation du terrain nous sommes conscients de l'effort que cela représente et nous le respecterons. Il ne manque plus que des toilettes et nous serons très très heureux. Un grand merci pour tout.

Pour toute participation à notre association vous avez la vente de cartes au prix de 15 € que vous pouvez récupérer au fil des passages à nos activités. - Merci à tous et à bientôt. **Contacts : MM. Gauguelin : 05 61 84 31 08 / Audu : 05 61 84 15 87 / Deloffre 09 79 63 34 33**

Les 6 associations, clubs et amicales sportives et culturelle suivantes quelles que soient leur vocation, vivent par leur adhérents et pour leurs adhérents et vous proposent les activités suivantes :

CLUB YOGA BIEN-ETRE

YOGA BIEN ÊTRE continue de fonctionner le lundi, de 19 heures à 20 heures 30, à la salle des fêtes. Cathy JAN, notre professeur vous invite à venir passer un moment de détente dans la convivialité, la bonne humeur et le partage. Le premier cours d'essai est gratuit. Nous vous souhaitons à tous de passer d'excellentes vacances.

**Contacts : Cathy JAN, Professeur au 05 61 74 48 87
Sophie VAYSSIE, Présidente au 05 61 84 62 86
Josette AURIOL, Trésorière au 05 61 84 25 59**

ASSOCIATION VILLAGE ET TERROIRS DE L'AMITIÉ (VTA)

Réservez-nous, dès à présent votre soirée "Pot au feu" du samedi 11 décembre 2010.



Le premier semestre s'est terminé par un événement attendu de longue date. A l'occasion du 10ème anniversaire du "Poutou" VTA s'est associé à Créatisiasmes pour fêter dignement l'évènement. Une importante délégation d'une quarantaine de Paullacais est venue pour participer à cette fête amicale. Parmi eux, 11 cyclistes ont rejoint notre village à vélo malgré le très mauvais temps. C'est fatigués... exténués... qu'ils sont arrivés le 12 juin vers 17 heures après un périple de 330 km. Mais la soirée que nous leur avons préparée, les a rapidement revigorés. Le dimanche, nos amis du Médoc ont participé avec brio et courage à la désormais traditionnelle marche du Poutou. La réception au Chai des Monges a été, comme d'habitude, une remarquable réussite. Bonnes vacances

**Contact : Jean-Bernard Delmas 05 61 84 40 21
ou 09 61 52 47 94**

ASSOCIATION CARACTERES LUDO'BIBLIOTHEQUE



La colonie d'escargots que nous avons admirée au mois de juin, aux abords de la bibliothèque, était prémonitoire : tous les enfants présents (Mathieu, Léonie - la petite et la grande ! -, Clément, Téo, Romane, Arthur, Jade, Elijah et les autres - Ana, Oscar, Marion, Raphael, Romain - en pensée...), accompagnés de

leur Assistante Maternelle (Françoise, Muriel, Laurence, Nathalie, Cathy, et les autres en pensée...) les ont admirés.

Personnellement, ce qui m'a touché c'est que ces petits bouts de chou qui prennent tant de plaisir les mardi matins à venir déambuler dans les livres et les jeux, retrouver les copains et copines, et qui m'appellent à leur façon par mon prénom, s'émerveillent spontanément de la lenteur de la progression de l'escargot ! de la beauté de leurs cornes quand ils avancent en troupe ! (et oui le temps ne nous a pas gâtés !) C'est marrant pour des enfants qui

ne vont pas très vite non plus, mais qui sont sensibles au temps qu'on leur consacre et à leur curiosité qu'on éveille... Merci à ces enfants en devenir, la ludo'bibliothèque leur a donné du bon temps, si j'en crois leurs « nounous », et ils m'ont donné aussi ! Leurs « nounous », ces personnes qui pourraient attendre que la journée passe et que les parents re-viennent, mais qui font tout le contraire et y trouvent leur plaisir !

Merci à tous les adhérents qui ont fréquenté nos beaux locaux cette année, pour les échanges et la vie que nous avons un peu partagée... Merci aux mamans bénévoles qui ont permis la continuité, tout au long de l'année, des permanences et à celles qui ont œuvré au labeur de l'indexation, mais au plaisir de ne pas le faire seule !

Ce n'est qu'une fin d'année scolaire supplémentaire, mais le livre est toujours là, la lecture offre toujours les ponts que l'on cherche, et les permanences d'été des samedis permettront à ceux qui le désirent d'y trouver leur compte. Le blog s'est enrichi ces derniers mois, n'hésitez pas à le consulter avant de venir et après aussi... Il est porteur de tout ce que je découvre et que j'ai à cœur de partager. Bon été !. Colette Dufresne, Présidente de l'Association Caractères et Ludo'Bibliothèque. Toutes les infos sur le Blog... <http://www-caracteres.blogspot.com/ou> sur www.paulhac.fr - Tél. 05.61.84.33.76 ou 06.82.36.40.94 eMail : asso.caracteres@paulhac.fr

ASSOCIATION LUDISCÈNE : THÉÂTRE ENFANTS ET ADULTES

L'association est née il y a 5 ans et a été accueillie l'année passée par la Commune de Paulhac. Elle est dirigée par Patrick Augé, acteur amateur depuis 1979 (co-fondateur de l'Agora théâtre à Lavaur). il mène des ateliers depuis 1982 et depuis 8 ans plus spécifiquement des créations enfants.

Deux ateliers enfants et adolescents fonctionnent le samedi de 13h à 15h, et depuis cette année un atelier adulte le lundi soir de 21h à 23h. Un créneau supplémentaire le mercredi en fin d'après midi pour les enfants sera mis en place très certainement à la rentrée. L'apprentissage ludique, emprunte diverses techniques à 3 genres : au Classique : les bases voix et gestes, à la comedia dell'Arte : le jeu, le personnage et au café théâtre : la réactivité le minimalisme



Les deux derniers spectacles de juin unanimement applaudis par les paulhacois ont été présentés tout d'abord par les enfants : "A la recherche d'Hector" et par les adultes : "Bistro" sont des créations (textes et mise en scène).

Les inscriptions pour les ateliers auront lieu durant le Forum des Associations à la rentrée prochaine. **Contact : Augé Patrick - Association Ludiscène - 2 route de Montjoire – Paulhac – Tél : 05 34 26 18 99.**

AMICALE LAÏQUE

Cette année la météo ne nous a pas gâtés !!

Pour le marché de Noël du 18 décembre, parents et enfants sont venus nous rejoindre un dimanche après midi afin de fabriquer de jolies réalisations dans la bonne humeur ! Les enfants ont aussi réalisé divers objets avec leurs instituteurs pour cette manifestation. Et malgré la neige les parents étaient présents au RV le 18 décembre.



Le traditionnel LOTO a eu lieu le 7 février avec autant de succès que les années passées.

Nous avons voulu innover avec un tournoi de pétanque parents/enfants, annulé en raison de la météo, mais reconduit à la rentrée prochaine.

Enfin cette année s'est terminée par un petit spectacle donné par les enfants et leurs instituteurs. Ensuite, malgré la pluie, la kermesse a eu lieu dans la salle des fêtes suivie d'un repas animé par nos musiciens paulhacois ; moment très convivial.

Ces manifestations ont connu un vif succès grâce à vous tous. Nous tenons donc à vous remercier chaleureusement de l'intérêt que vous nous accordez à chaque fois. Merci également aux membres actifs qui répondent toujours présents à nos sollicitations. Nous tenons aussi à remercier particulièrement l'Association ADENT qui nous a fait une généreuse donation pour les enfants.

En début d'année scolaire se tiendra l'Assemblée Générale de l'Amicale Laïque.

Venez nombreux rejoindre notre équipe qui se réduit du fait du départ de certains. Nous avons besoin de sang neuf, de nouvelles idées, des propositions ... Et d'un peu de temps !

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à toutes les nouvelles familles représentées par leurs écoliers et espérons que toutes celles qui nous quittent avec leurs collégiens passeront de temps en temps nous faire un petit coucou lors de nos soirées.

Encore merci à tous, surtout bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée. Le bureau

CLUB DE L'AMITIÉ

Voilà le 1er semestre de l'année 2010 est passé. Ce dernier ne s'est pas déroulé comme prévu. En effet, nous avons beaucoup moins de participations et nous le déplorons vivement. Nous faisons un petit rappel aux nouveaux venus dans la commune pour participer à toutes les animations et venir nous rejoindre tous les mardis et vendredis pour jouer à divers jeux de sociétés.



Les inscriptions des nouveaux adhérents auront lieu lors de notre Assemblée Générale du mardi 14 décembre 2010

Activités et sorties du 1er semestre 2010 :

29 janvier : après-midi animée par les Amis de la Chanson de Lisle-sur-Tarn,

28 mars : loto annuel dans salle des fêtes de Paulhac

24 avril : sortie au pas de la Case avec promenade sur La Rivière souterraine de Labouiche,

29 mai : journée « marche et pique-nique » au Chai des Monges.

Sorties annulées par manque de participants :

17 février : spectacle cabaret Paris-Paradis à la salle des fêtes d'Eaunes.

26 juin : visite du village Gaulois de Saint-Julien et du Musée de l'Art campanaire à L'Isle-Jourdin.

Pour le 2ème semestre le Club de l'Amitié propose :

juillet et août : spectacle son et lumière,

11 septembre : journée pétanque au Chai des Monges,

17 octobre : repas anniversaires et grande tombola.

28 novembre : repas de fin d'année du club.

14 décembre : loto mensuel et Assemblée Générale.

Contact : Solange Bottega 06 81 87 67 73

COMITÉ DES FÊTES

Notre dynamique Comité des Fêtes vous assure toute l'année des animations diverses, moules-frites, soirées à thème et dernièrement il a organisé un intervillage, au moins de juin dernier qui a remporté un vif succès.



Petit à petit, les équipes sont arrivées, avec des costumes improbables, des perruques colorées et déjà l'envie de faire la fête. Les rencontres intervillages, c'est l'occasion de se défier mais surtout de s'amuser, de retrouver le temps d'une journée l'insouciance, le plaisir du jeu et la convivialité. « Une excellente initiative du comité des fêtes » souligne, en ouvrant les jeux, Didier Cujives, maire de Paulhac, Président du Pays Tolosan.

C'est la bonne humeur et l'amitié qui ont gagné. Mais les équipes sont aussi venues pour savoir qui est le plus fort ! Pour les déguisements, c'est le comité des fêtes de Paulhac qui a remporté les votes du jury ; c'est également lui qui a gagné les jeux, devant la Roue Carrée Montjovienne ; Le comité des fêtes d'Azas et le quartier des Bisseaux sont à égalité à la 3ème place ; les Paulhacois traditionnels et le comité des fêtes de Montjoire 5èmes à égalité. Il est envisagé une nouvelle rencontre l'été prochain.

PROGRAMME DE LA FETE 13, 14 ET 15 AOÛT 2010

VENDREDI 13 AOÛT 2010

14h00 : Concours de pétanque en doublette
22h00 : soirée cadeaux avec disco mobile PRONIGHT

SAMEDI 14 AOÛT 2010

14h00 : Tournoi de belote
19h30 : Mounjetado
22h00 : Soirée cabaret avec l'orchestre MUSIC ACTION

DIMANCHE 15 AOÛT 2010

11h00 : Messe
12h00 : Cérémonie aux monuments aux Morts
12h30 : Apéritif offert par la Municipalité et le Comité des fêtes
14h00 : Tournoi de pétanque en triplette
22h00 : Soirée mousse avec disco mobile PRONIGHT

Calendriers des manifestations prévues pour le second semestre 2010 :

DATE	MANIFESTATION	HORAIRES	LIEU	ORGANISÉ PAR
13 14 et 15 AOÛT	FETE LOCALE		SDF	COMITE DES FETES
10 SEPTEMBRE	FORUM ASSOCIATIONS	17 A 19 H30	SDF	ASSOCIATIONS
11 SEPTEMBRE	PETANQUE ET REPAS	REPAS 12H	MONGES	CLUB DE L'AMITIE
17 OCTOBRE	REPAS DES ANNIVERSAIRES	12H	SDF	CLUB DE L'AMITIE
23 OCTOBRE	PIECE DE THEATRE "L INSCRIPTION"	20H30	SDF	TROUPE DE VERFEIL
6 NOVEMBRE	MANIFESTATION THEME A VENIR		SDF	AMICALE LAIQUE
14 NOVEMBRE	REPAS DES ANCIENS	12h	SDF	CCAS ET MAIRIE
20 NOVEMBRE	REPAS DANSANT	19H30	SDF	COMITE DES FETES
28 NOVEMBRE	REPAS DE FIN D ANNEE	12H	SDF	CLUB DE L'AMITIE
11 DECEMBRE	SOIREE POT AU FEU	19H30	SDF	VTA
18 DECEMBRE	SOIREE CAFE THEATRE	20H30	SDF	LUDISCENE

En décembre, MARCHE NOEL selon date de la sortie de l'Ecole par AMICALE LAIQUE

état civil

Naissances

ILOKI CHAPPAZ Samuel	21/02/2010	TOULOUSE
BURUGORRI Victor	15/03/2010	TOULOUSE
TRAN Maeva	22/05/2010	TOULOUSE
TRAN Léa	22/05/2010	TOULOUSE
COUTAUDIER Solène	23/06/2010	TOULOUSE

Mariages

ILLAC Nicolas et REDON Bérengère	22/05/2010	PAULHAC
CHIVOT-BOIS Jacques et CHENU Hélène	19/06/201	PAULHAC

Décès

ANDRÉ née DELMAS Henriette	24/01/2010	TOULOUSE
----------------------------	------------	----------



Il a neigé sur Paulhac...



3 avril > Soirée aligot / Pétanque



19 juin > Kermesse des écoles / Amicale Laïque



26 Mars > Concert en faveur des sinistrés d'Haïti / Municipalité



13 juin > "Les 10 ans du Poutou" / Créatisiasmes



13 juin > Paulhac and Pauillac / Villages et Terroirs de l'Amitié



5 juin > Gentilhomme aux festivités du Château Bonrepos-Riquet



5 juin > Intervillages / Comité des fêtes



27 février > Moules-frites / Comité des fêtes

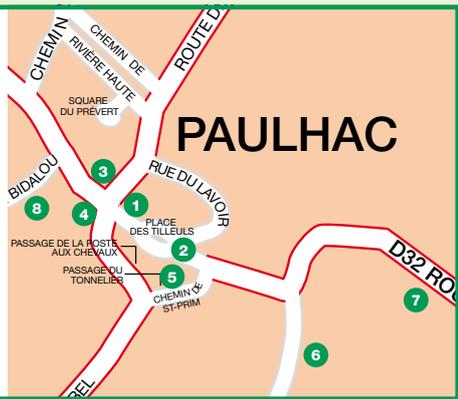


25 juin > Ludiscene /Patrick Augé



21 juin > Fête de la musique (Concert du carillon) / Municipalité

- 1 Mairie
- 2 Église
- 3 Salle des fêtes
- 4 Écoles
- 5 Cimetière
- 6 Terrain de pétanque
Hangar communal
- 7 Terrain de football
Local jeune
- 8 Tennis





HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC
Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55
mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr